

Comptes administratifs 2024

Présentation brève et synthétique

Préambule

Etabli par l'ordonnateur (le maire), le **compte administratif (CA)** retrace les opérations d'exécution du budget.

Le CA permet de **comparer les prévisions initiales et les réalisations effectuées au cours de l'exercice**, tant pour les dépenses que pour les recettes.

Le **compte de gestion**, établi par le comptable, présente des résultats strictement identiques au compte administratif.

Les comptes sont établis **pour le budget principal « Ville » et pour le budget annexe « Gîte Castel de Valrose »**.

Budget principal « Ville »

Présentation du compte administratif 2024

Section de fonctionnement

Dépenses

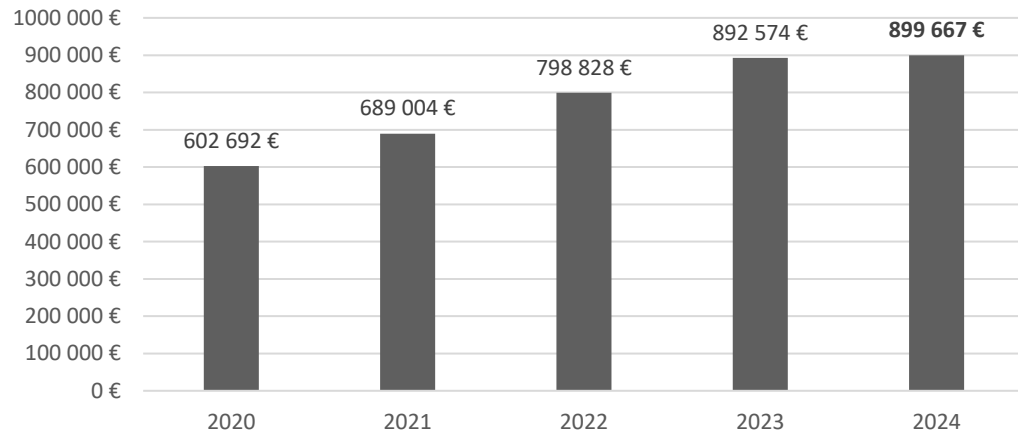
DÉPENSES			
CHAPITRE	OBJET	PRÉVISIONNEL 2024	CA 2024
	TOTAL	3 974 166,28 €	3 337 849,81 €
011	Charges à caractère général	1 023 000 €	899 667,03 €
012	Charges de personnel	1 493 000 €	1 416 370,69 €
014	Atténuations de produits	5 000 €	4 242 €
65	Autres charges de gestion courante	486 000 €	433 984,71 €
66	Charges financières	60 000 €	56 139,73 €
67	Charges spécifiques	8 700 €	5 748,21 €
68	Dotations aux amortissements / provisions	300 €	0 €
	Dépenses réelles	3 076 000 €	2 861 152,37 €
042	Opérations d'ordre entre sections	495 000 €	476 697,44 €
023	Virement à la section d'investis.	403 166,28 €	

Des dépenses
réelles inférieures
de 215 000 €
aux prévisions

Evolution des principaux postes de dépenses

CHARGES A CARACTERE GENERAL

EVOLUTION DES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL



Une stabilité des dépenses à caractère général, l'évolution étant contenue à + 0,8% par rapport à 2023, inférieure à l'inflation, à 2%

- ▶ **Des spécificités comptables, à prendre en compte dans les comparaisons avec les exercices précédents :**
 - Une évolution à la baisse, les dépenses informatiques étant imputées depuis 2024 au chapitre « Autres charges de gestion courante » : - 43 000 €.
 - Une évolution à la hausse, le budget principal ayant intégré en 2024 les dépenses relatives au site des Mûriers : + 52 500 €, les principaux postes correspondant à la consommation électrique (34 000 €), incluant le Parc des Sports, la séparation des réseaux n'étant pas effective, et à des frais d'élagage (8 800 €).
 - Des régularisations portant sur les rattachements de charges 2023, faisant l'objet de contrepassations sur 2024 : - 13 700 €.

Evolution des principaux postes de dépenses

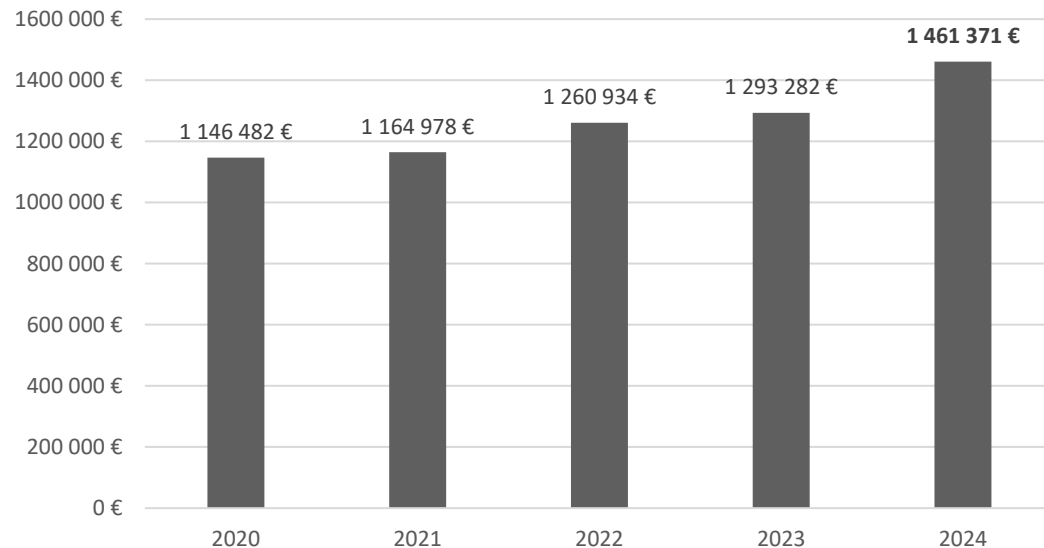
CHARGES A CARACTERE GENERAL

- ▶ **Une optimisation des dépenses, qui permet d'absorber des hausses sur des postes spécifiques :**
 - L'effet bénéfique de choix municipaux :
 - La mise en service d'une chaufferie bois mutualisée et l'installation de pompes à chaleur air-eau (- 17 000 € de dépenses de gaz),
 - Plusieurs bâtiments reconstruits à neuf ou rénovés, ce qui limite les coûts de réparation,
 - Un suivi rigoureux des dépenses (ex. : fluides, révisions des contrats,...) et des prestations assurées en régie (ex. : menuiserie, électricité...), liés à la structuration et à la montée en compétences des services.
 - Des hausses ciblées :
 - Des travaux de remise aux normes électriques (6 300 €),
 - L'entretien de 38 puits perdus (22 200 €),
 - La refondation de la Foire (+ 14 000 €),
 - La prise d'effet d'un nouveau marché de restauration scolaire en septembre 2024 (+ 6 000 €).

Evolution des principaux postes de dépenses

DEPENSES DE PERSONNEL

EVOLUTION DES DEPENSES DE PERSONNEL



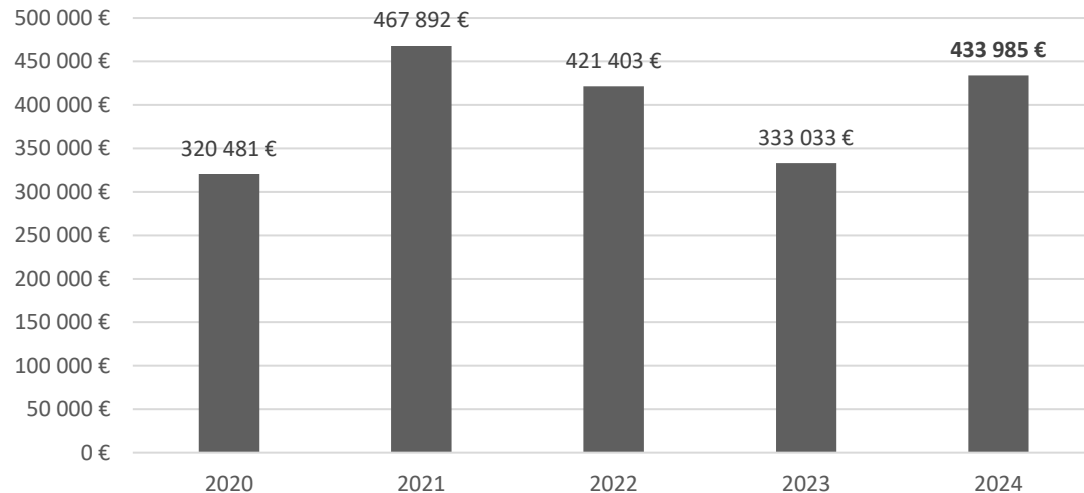
Une hausse cohérente des dépenses de personnel depuis 2020, en lien avec les mesures décidées par l'Etat (2022-2024) et la volonté municipale de renforcement des services

- ▶ **En 2024, une hausse liée à des décisions de l'Etat :**
 - L'effet en année pleine de mesures de revalorisation ayant pris effet au 1^{er} juillet 2023 (point d'indice : + 1,5%, mesures dites « bas de grille »),
 - Une majoration de 5 points d'indice s'appliquant à tous les agents, ayant pris effet au 1^{er} janvier 2024.
- ▶ **Un effort propre à la collectivité, en lien avec les priorités politiques et les besoins des usagers :**
 - Le recrutement d'un poste d'ASVP,
 - Des extensions de temps de travail des animateurs et l'étoffement du service Périscolaire,
 - Le recrutement d'un chargé de projet « Foire », à mi-temps, afin de lancer le projet de refondation de l'évènement.
 - L'instauration du Forfait Mobilités Durables, qui a été versé à 9 agents en janvier 2024.

Evolution des principaux postes de dépenses

CHARGES DE GESTION COURANTE

EVOLUTION DES CHARGES DE GESTION COURANTE



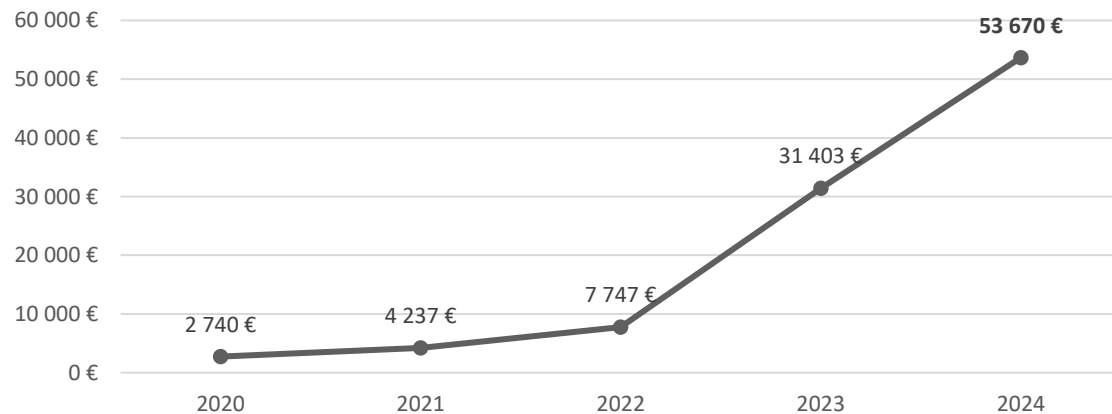
Principales charges de gestion courante : indemnités des élus et cotisations afférentes, subventions aux associations locales, contributions à l'école privée (forfait communal), au SIEA et au service incendie (allocation vétérance), subventions au CCAS et au budget annexe « Gîte », dépenses d'informatique.

- ▶ **L'imputation au sein de ce chapitre des dépenses d'informatique**, auparavant imputées au chapitre « Charges à caractère général » : **+ 43 000 €**.
- ▶ **Une subvention au budget annexe « Gîte Castel de Valrose »**, d'un montant total de **130 000 €**, décomposée comme suit :
 - Une subvention « courante » de 40 000 €,
 - Une subvention à caractère exceptionnel de 90 000 €, à titre de régularisation d'écritures comptables (remboursement d'une avance forfaitaire versée par le budget principal en 2014).
- ▶ **Une économie liée à l'extinction nocturne de l'éclairage public estimée à 45 000 € en année pleine** (calcul réalisé sur la base de la consommation 2022, année sans extinction, et du coût 2024 du kWh).

Evolution des principaux postes de dépenses

INTERETS D'EMPRUNTS (hors ICNE, Intérêts Courus Non Echus)

EVOLUTION DES INTERETS D'EMPRUNTS
(hors ICNE, Intérêts Courus Non Echus)



La réalisation des nouvelles écoles Mick Micheyl se traduit dans le montant des intérêts d'emprunts :

- ▶ La **stratégie de désendettement menée sous le précédent mandat** avait conduit à une **quasi-extinction des intérêts d'emprunt**, permettant à la Commune de disposer d'une capacité d'emprunt pour mener à bien l'opération de reconstruction des deux écoles publiques Mick Micheyl.
- ▶ La **hausse des charges financières en 2023 et 2024 liée à l'emprunt de 1,5M€ réalisé en 2023**, destiné à boucler le financement de la reconstruction de l'école élémentaire (mandatement de 4 échéances trimestrielles en 2024, contre 2 en 2023).

Section de fonctionnement

Recettes

RECETTES			
CHAPITRE	OBJET	PRÉVISIONNEL 2024	CA 2024
	TOTAL	3 974 166,28 €	3 704 732,03 €
013	Atténuations de charges	12 000 €	38 036,63 €
70	Produits des services	203 000 €	257 819,64 €
731	Impôts et taxes	129 000 €	166 838,00 €
73	Fiscalité locale	2 211 000 €	2 253 941,94 €
74	Dotations - Participations	795 000 €	848 768,20 €
75	Autres prod. Gestion courante	70 000 €	109 586,35 €
77	Produits spécifiques	0 €	2 500 €
	Recettes réelles	3 420 000 €	3 677 490,76 €
042	Opérations d'ordre entre sections	22 000 €	27 241,27 €
002	Résultat reporté	532 166,28 €	

Des recettes
réelles supérieures
de 258 000 €
aux prévisions

Répartition des recettes par nature (hors cessions)

PRODUITS DES SERVICES

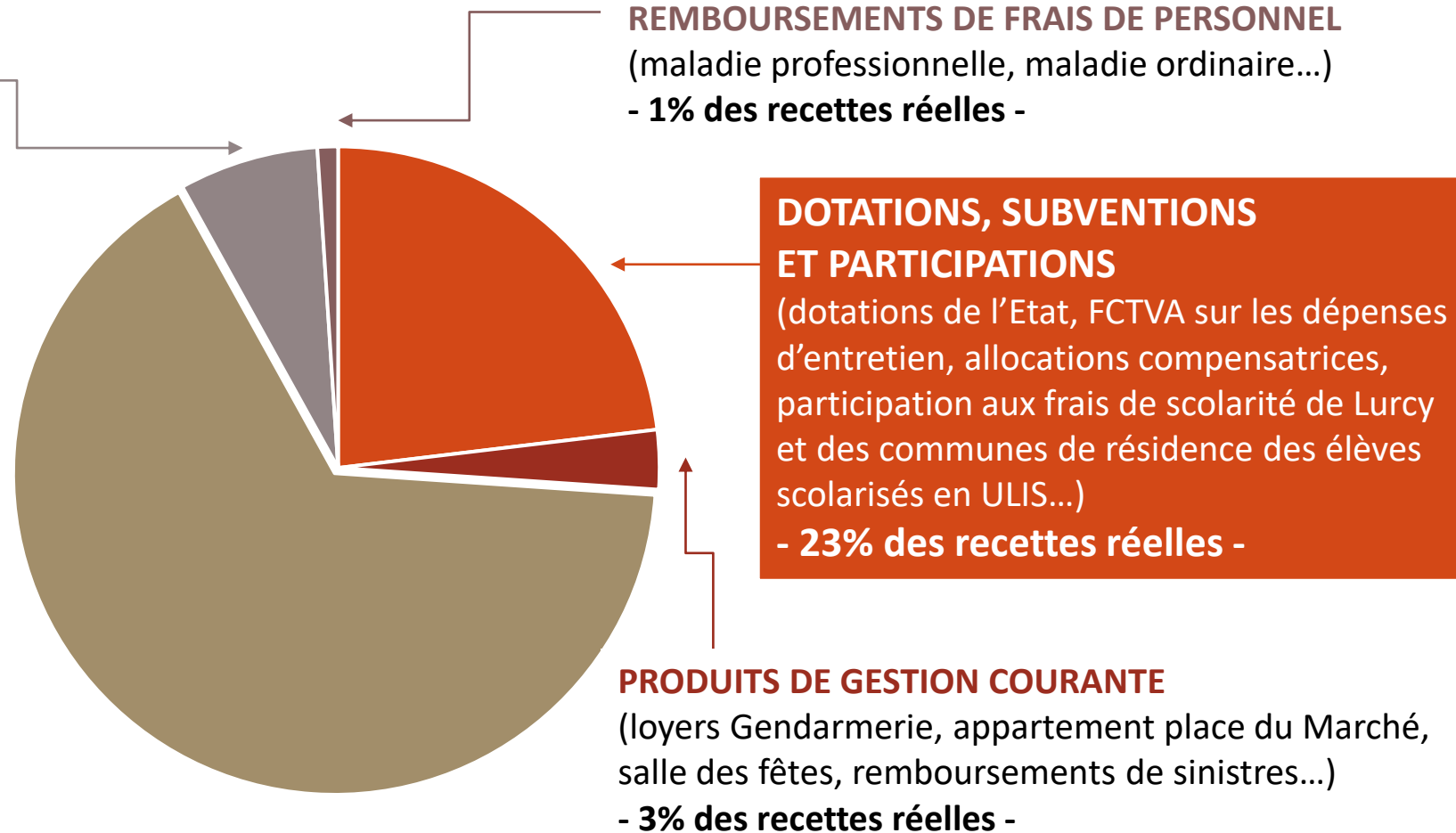
(restauration scolaire et accueil périscolaire, concessions funéraires, redevances antennes relais Orange, La Plage, remboursements de charges...)

- **7% des recettes réelles** -

RECETTES FISCALES

(taxes foncières, attribution de compensation de la CCVSC, taxe d'électricité, droits de mutation, droits de place)

- **66% des recettes réelles** -



REMBOURSEMENTS DE FRAIS DE PERSONNEL
(maladie professionnelle, maladie ordinaire...)
- **1% des recettes réelles** -

DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

(dotations de l'Etat, FCTVA sur les dépenses d'entretien, allocations compensatrices, participation aux frais de scolarité de Lurcy et des communes de résidence des élèves scolarisés en ULIS...)

- **23% des recettes réelles** -

PRODUITS DE GESTION COURANTE

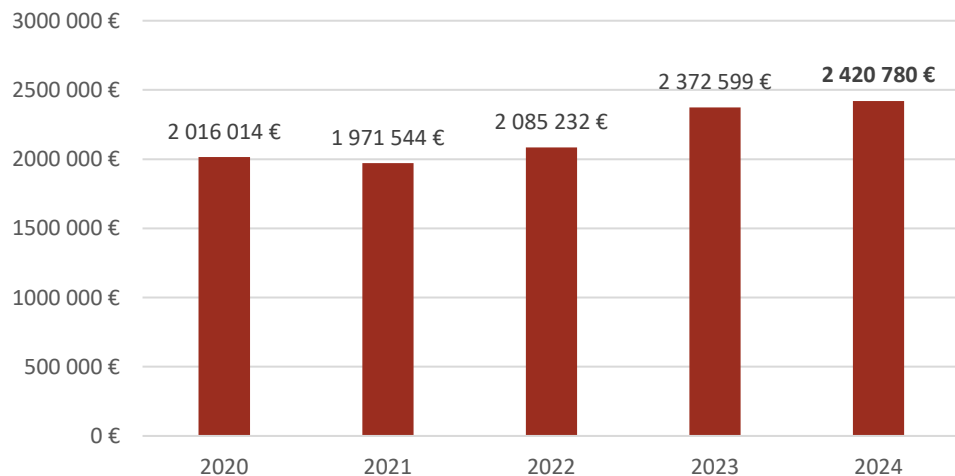
(loyers Gendarmerie, appartement place du Marché, salle des fêtes, remboursements de sinistres...)

- **3% des recettes réelles** -

Evolution des principales sources de recettes

RECETTES FISCALES

EVOLUTION DES RECETTES FISCALES

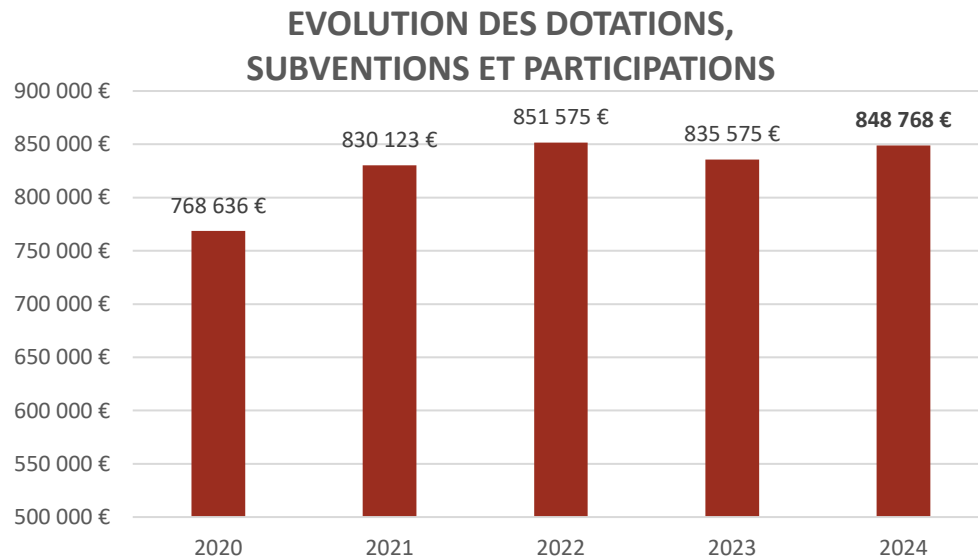


Une progression très modérée des recettes fiscales, à hauteur de 2% (+ 48 000 €)

- ▶ **Une hausse de 115 000 € des produits des taxes foncières et d'habitation :**
 - Ce produit s'élève à 2,14 M€, soit 89% des recettes fiscales.
 - La hausse constatée en 2024 résulte de :
 - La revalorisation des valeurs locatives des locaux industriels et d'habitation décidée par l'Etat (+3,90%) : + 89 000 €.
 - L'évolution physique des bases : + 26 000 €.
- ▶ **Des droits de mutation qui reculent, après une année 2023 « exceptionnelle », supérieurs toutefois à 2022 : - 39 000 €** (106 000 €, contre 145 000 € en 2023 et 90 000 € en 2022).
- ▶ **Un retour de la taxe d'électricité à son niveau de 2022, après une forte hausse en 2023 : - 26 000 €** (98 000 €, contre 124 000 € en 2023 et 97 000 € en 2022).

Evolution des principales sources de recettes

DOTATIONS, PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS



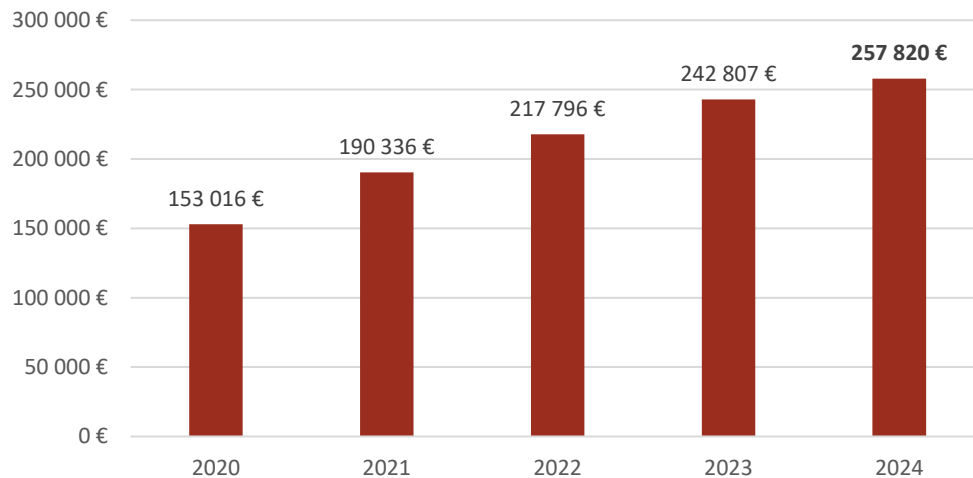
Une quasi-stagnation des dotations,
participations et subventions,
à + 1,6% (+ 13 000 €)

- ▶ **Des dotations de l'Etat qui représentent 1/5^{ème} des recettes réelles de la collectivité :**
 - Un montant global de 724 000 € en 2024, contre 696 500 € en 2023.
 - Une progression portée par la Dotation de Solidarité Rurale (+ 26 000 €) et un léger rebond de la Dotation Forfaitaire (+ 3 000 €), la Dotation Nationale de Péréquation étant en-deçà de son niveau de 2023 (- 1 500 €).
- ▶ **Une participation des communes de résidence d'élèves scolarisés au sein des écoles Mick Micheyl à hauteur de 16 500 €, dont 12 000 € pour la commune de Lurcy.**
- ▶ **Une absence d'aide financière de la CAF à l'accueil périscolaire,** la composition du service ne permettant pas de prétendre à ce soutien (un solde de 19 000 €, dû au titre de l'année 2022, avait été perçu en 2023).

Evolution des principales sources de recettes

PRODUITS DES SERVICES

EVOLUTION DES PRODUITS DES SERVICES

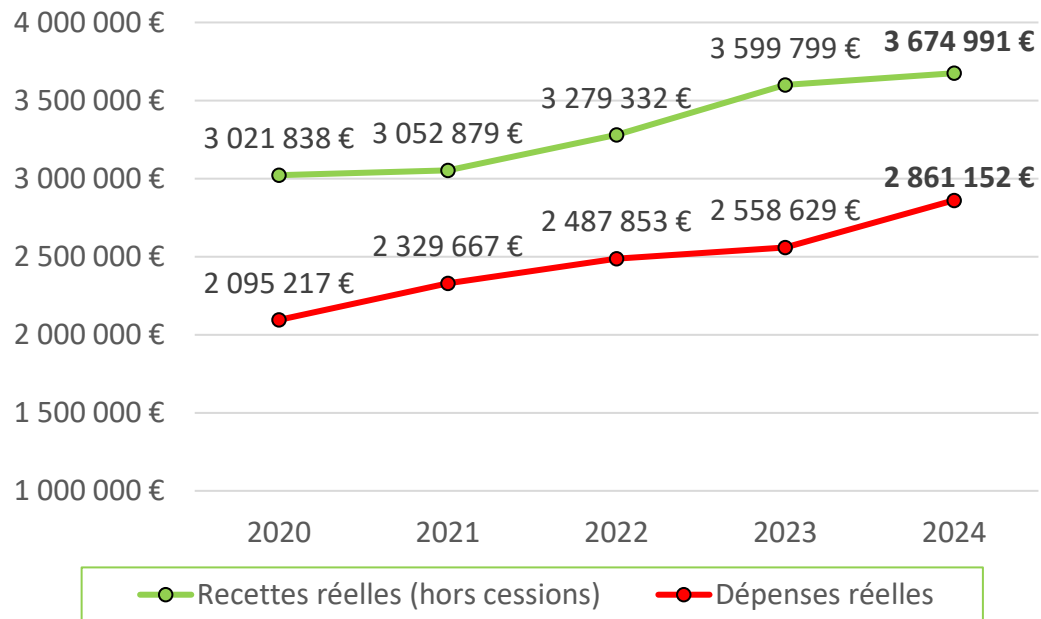


Des produits constitués pour 73%
des participations des familles au service
Périscolaire, une part équivalente
à 2022 et 2023

AUTRES RECETTES

- ▶ Les remboursements liés aux dépenses de personnel (atténuations de charges) sont en recul de 7 000 €.
- ▶ Les recettes de locations sont équivalentes à 2023 (56 500 €).
- ▶ Les remboursements de sinistres s'élèvent à 21 700 €, dont 15 000 € de différé d'indemnité d'un sinistre survenu en 2017 (incendie des locaux « NICOD »).
- ▶ EDF a procédé à des remboursements à hauteur de 19 000 €, dont 15 000 € portant sur le groupe scolaire Mick Micheyl.

Analyse de l'évolution des recettes et dépenses réelles de fonctionnement

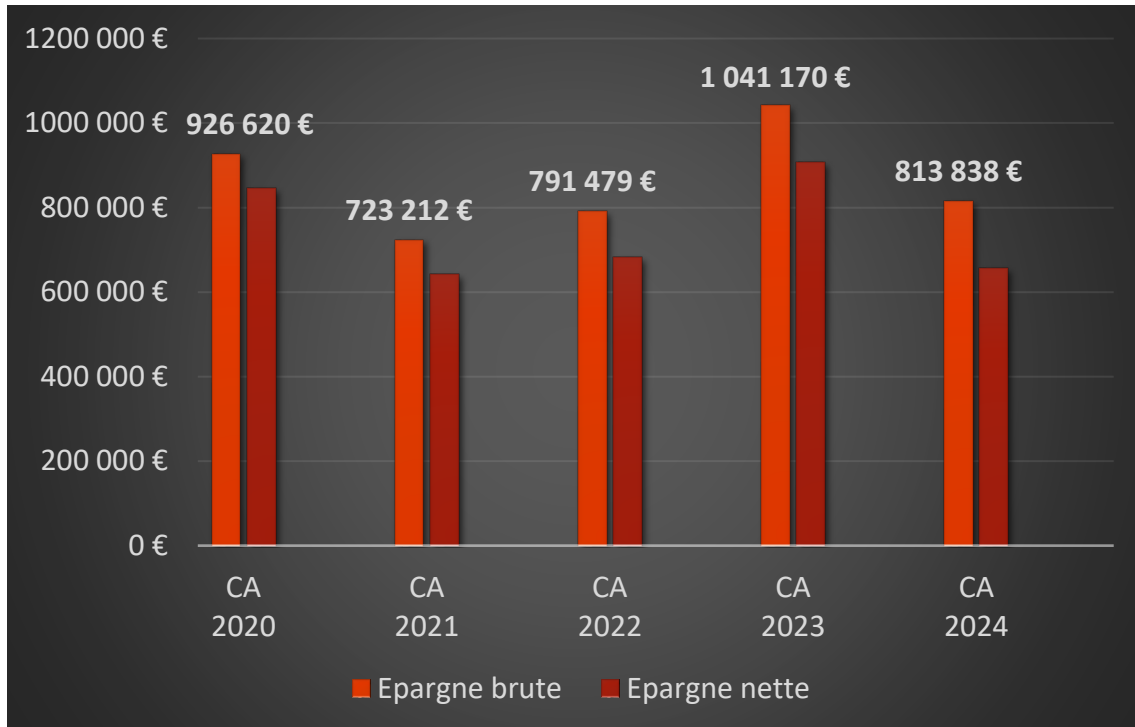


Les recettes de cessions sont neutralisées, afin de permettre les comparaisons entre exercices budgétaires.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- ▶ **Pour mémoire, l'exercice 2023 avait revêtu un caractère exceptionnel** (dispositif ARENH, droits de mutation, taxe sur l'électricité), qui s'était traduit par une hausse relative des dépenses (+ 2,84%) et une progression marquée des recettes (+ 9,7%).
- ▶ **En 2024**, la dynamique des **recettes** ralentit, à **+2,1%**, alors que les **dépenses** sont en hausse de **11,8%**.
- ▶ **Neutralisation faite de la part exceptionnelle de subvention au budget annexe « Gîte »**, la hausse des dépenses s'établirait à **8,3%**.

Analyse de l'évolution de la capacité d'autofinancement



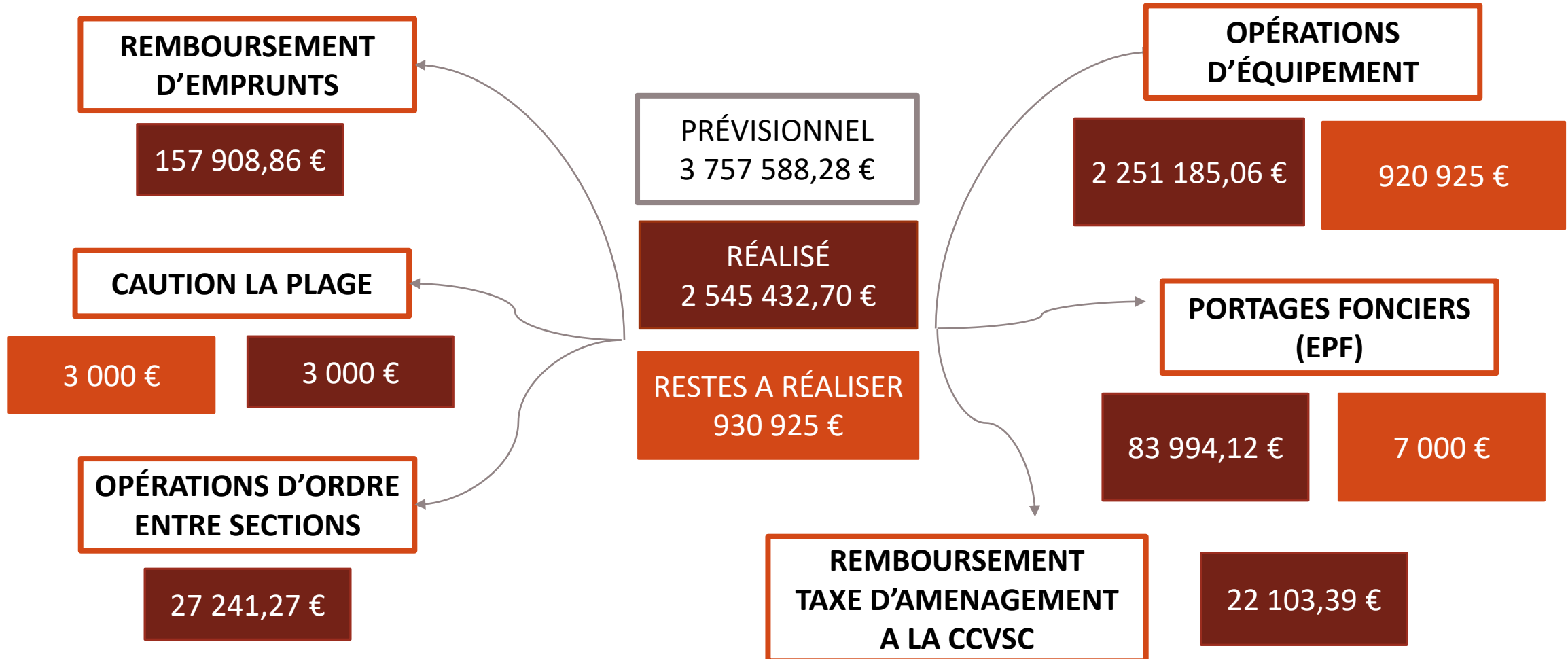
PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- ▶ Liée aux évolutions respectives des recettes et des dépenses réelles de fonctionnement, **l'épargne brute chute de 227 000 €** (révisée à - 137 000 € hors subvention exceptionnelle au budget annexe « Gîte »).
- ▶ **Le niveau d'épargne brute est toutefois supérieur à 2022.**
- ▶ **Le recul de l'épargne nette est lié à l'effet « année pleine » des annuités de l'emprunt ayant contribué au financement de l'école élémentaire.**

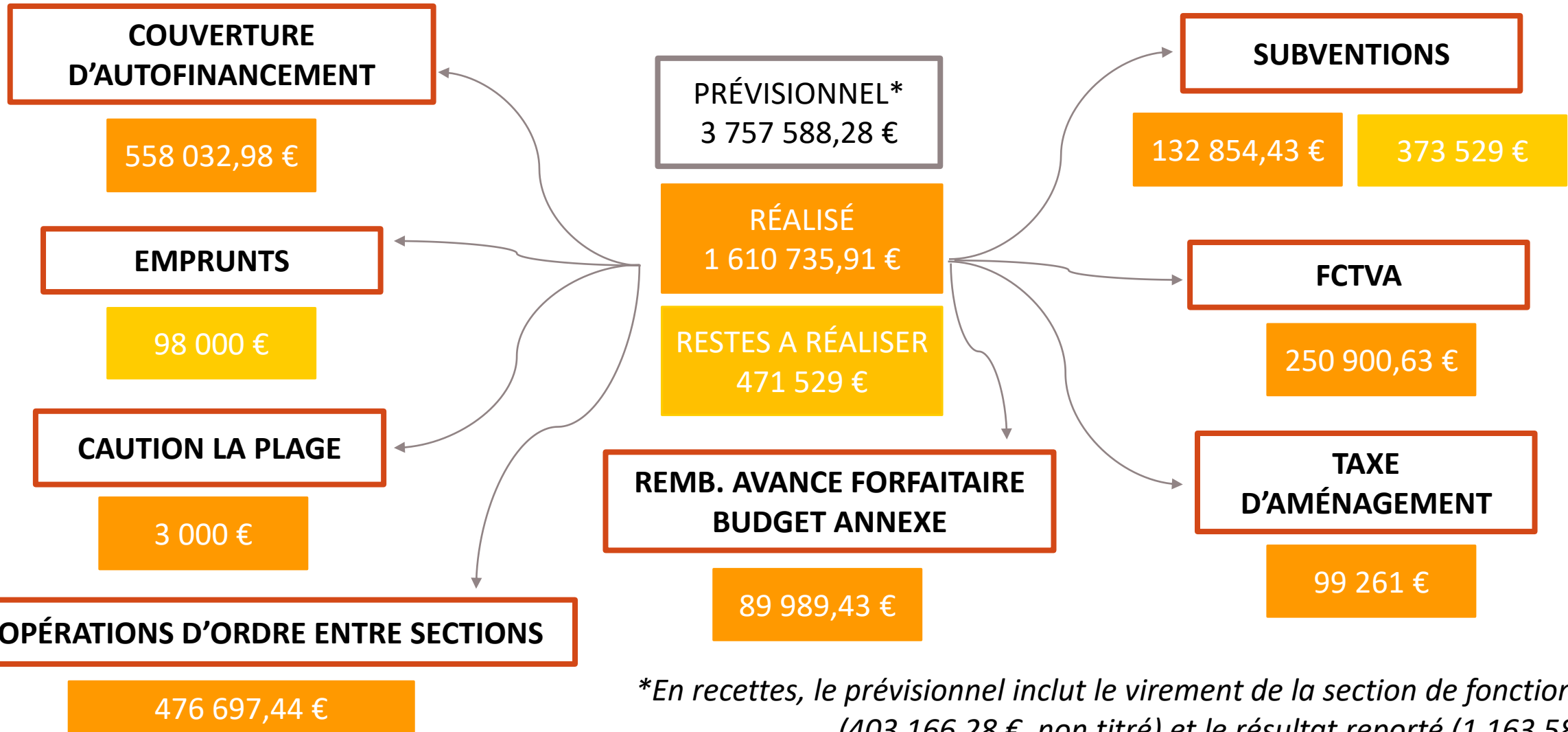
Epargne brute : recettes réelles de fonctionnement (hors cessions) – dépenses réelles de fonctionnement

Epargne nette : épargne brute – remboursement en capital des emprunts

Section d'investissement - Dépenses



Section d'investissement - Recettes



**En recettes, le prévisionnel inclut le virement de la section de fonctionnement (403 166,28 €, non titré) et le résultat reporté (1 163 589,02 €).*

Opérations structurantes et stratégiques

ECOLES
MICK
MICHEYL

DÉPENSES		
PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
1 822 168 €	1 564 675,44 €	257 492 €

Le groupe scolaire représente 62% des dépenses réalisées.

SUBVENTIONS		
FINANCEUR	PRÉVISIONNEL	RESTES À RÉALISER
État	62 000 €	62 000 €
Région (bois énergie)	104 000 €	104 000 €
Région (sécurisation des abords)	5 000 €	5 000 €
CAF	64 000 €	64 000 €

E
M
P
R
U
N
T
S

- 98 000 € en restes à réaliser, pour le financement des locaux périscolaires (CAF, prêt associé à une subvention).
- Cet emprunt sera réalisé en 2025.

Opérations structurantes et stratégiques

CENTRE-
BOURG

DÉPENSES	
PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
43 780 €	3 780 €

Les études pré-opérationnelles qui avaient fait l'objet d'une inscription de crédits n'ont pas été lancées.

Solde des études préalables ayant conduit à l'adoption du projet de renouvellement urbain et de confortement du centre et à la mise en place d'un périmètre de sursis à statuer

Opérations structurantes et stratégiques

SITE DES
MURIERS

	DÉPENSES		
	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT	25 000 €	-	-
RESEAU DE DISTRIBUTION ELECTRIQUE (séparation Mûriers / Parc des Sports)	175 000 €	9 148,20 €	163 718 €
PUMP-TRACK	155 054 €	150 199,74 €	1 973 €

SUBVENTIONS		
FINANCEUR	PRÉVISIONNEL	RESTES À RÉALISER
Agence Nationale du Sport	34 200 €	34 200 €
Région	46 400 €	46 400 €

La consultation auprès de bureaux d'études pour la réalisation du schéma directeur s'est déroulée entre le 28/01 et le 21/02/2025.

Programmes pluriannuels (AP/CP)

**SOBRIÉTÉ
ÉNERG.**

DÉPENSES	
PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
168 500 €	16 840,50 €

- Solde des travaux d'installation de pompes à chaleur air-eau (Maison des Associations, CTM)
- Etudes techniques préalables et AMO pour le passage en LED des éclairages extérieurs du Parc des Sports

SUBVENTIONS		
FINANCEUR	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
Etat (Fonds vert)	9 500 €	9 335 €
Etat (DETR)	20 000 €	-
Département	25 000 €	12 059,43 €
CCVSC	15 000 €	-

Les crédits nécessaires aux travaux de passage en LED au Parc des Sports ont fait l'objet d'une ouverture de crédits anticipée en janvier 2025 et seront repris au BP 2025.

Pas de Restes à Réaliser en AP/CP, en dépenses comme en recettes : les crédits seront à réinscrire au BP 2025.

Programmes pluriannuels (AP/CP)

SITE DES
MINIMES

DÉPENSES	
PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
7 000 €	5 796 €

Etude en vue de la restauration du clocher
de la chapelle

SUBVENTIONS		
FINANCEUR	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
Département	10 700 €	10 700 €

*La subvention portait sur les travaux de réfection
de la calade, réalisés en 2023.*

Opérations récurrentes

BÂTIMENTS ET TERRAINS

DÉPENSES			
OPÉRATION	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
Année 2023	14 220 €	14 026,90 €	-
Année 2024	83 400 €	52 253,97 €	20 030 €

Ex.

- Réfection du sol de la salle des expositions
- Mise en place de contrôles d'accès
- Petits aménagements à la médiathèque
- Remplacement de chaudières dans les biens loués / à louer

SUBVENTIONS

FINANCEUR	PRÉVISIONNEL	RESTES A RÉALISER
Etat – réfection salle des expositions	1 800 €	1 800 €

CADRE DE VIE

DÉPENSES		
OPÉRATION	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
Année 2023	1 175 €	1 166,70 €
Année 2024	2 000 €	680,02 €

Plantations d'arbustes

Opérations récurrentes

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20250320-DB2025-03-13-02-AI
Date de télétransmission : 20/03/2025
Date de réception préfecture : 20/03/2025

« 2023 »

VOIRIES
ET
RÉSEAUX

DÉPENSES			
OPÉRATION	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
Année 2022	1 020 €	-	-
Année 2023	340 519 €	17 448,23 €	322 386 €
Année 2024	85 400 €	19 150,05 €	58 153 €

Mise en séparatif
des réseaux d'eaux
pluviales et d'eaux
usées dans le
secteur des Mûriers

- Panneaux de signalisation
- Mise en place d'un caniveau grille

Aménagement du carrefour à feux
rue de Mâcon / chemin du Peleu

SUBVENTIONS		
FINANCEUR	PRÉVISIONNEL	RESTES A RÉALISER
CCVSC	15 000 €	15 000 €

Opérations récurrentes

EQUIP. INFORMATIQUES

DÉPENSES			
OPÉRATION	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
Année 2023	6 417 €	32 362,47 €	27 680 €
Année 2024	55 000 €		

Dotation en PC
du groupe scolaire
Mick Michey!

Ex.

- Renouvellement de PC, téléphones et accessoires informatiques
- Mise à jour de l'arborescence
- Acquisition d'un nouveau logiciel pour la médiathèque

MATÉRIELS ET OUTILLAGES

DÉPENSES			
OPÉRATION	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
Année 2023	9 626 €	9 567,25 €	-
Année 2024	39 166,28 €	25 492,04 €	3 553 €

Ex.

- Vélo électrique ASVP
- Aspirateur à feuilles

Autres opérations d'équipement

MAISON
GUILLON -
PARC DE LA
BATELLERIE

DÉPENSES		
PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
164 210 €	133 517,59 €	26 758 €

Aménagement de nouvelles
toilettes publiques

SUBVENTIONS

FINANCEUR	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
Etat	33 900 €	33 993 €
CCVSC	15 000 €	15 000 €

DÉV^T DU
TOURISME

DÉPENSES	
PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
2 000 €	165,50 €

Renouvellement de matériels
de cuisine de La Plage

Autres opérations d'équipement

MAISON
PONCET -
RUE DES
MINIMES

DÉPENSES		
PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
124 987 €	121 926,13 €	2 847 €

Travaux de démolition
et de confortement

SUBVENTIONS

FINANCEUR	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
Etat	14 000 €	14 678 €

RÉSEAUX
ÉLECTRI-
FICATION

DÉPENSES		
PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
32 146 €	22 468,61 €	9 677 €

Extension de réseaux
électriques lors d'opérations
de construction immobilière

Autres opérations d'équipement

VIDÉO-
PROTECTION

DÉPENSES	
PRÉVISIONNEL	RESTES À RÉALISER
19 700 €	19 080 €

- Place de l'église (installation)
- Secteur du pont (déplacement)

SUBVENTIONS

FINANCEUR	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
Région (2021)	28 000 €	28 748 €	-
Région (2023)	6 500 €	-	6 500 €
Département (2023)	8 000 €	3 371 €	4 629 €

RUE
SAGET

DÉPENSES	
PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
20 000 €	570 €

Les travaux de démolition ont été réalisés par le promoteur, acquéreur du tènement.

Autres opérations d'équipement

PARC DES
SPORTS

DÉPENSES		
PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
57 600 €	49 949,72 €	7 578 €

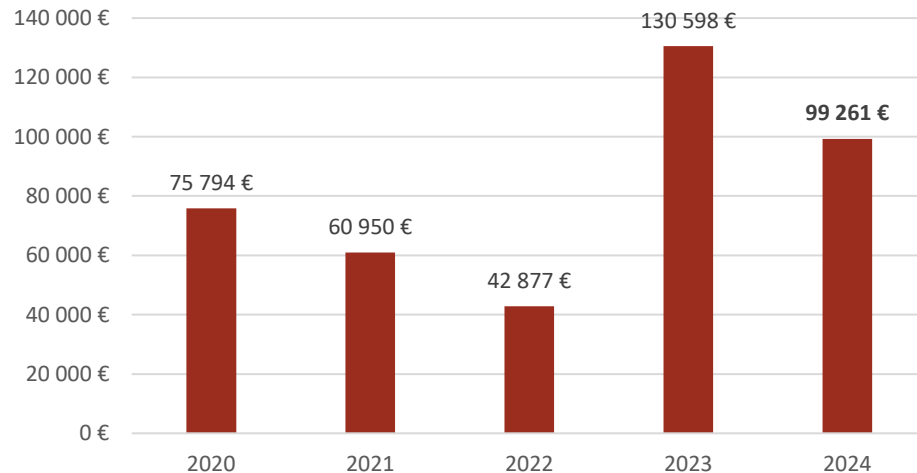
Aménagement et mise
en sécurité des abords
du skate-park

SUBVENTIONS			
FINANCEUR	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
Région (skate-park, 2021)	14 000 €	15 678 €	-
Département	30 000 €	-	30 000 €

Recettes

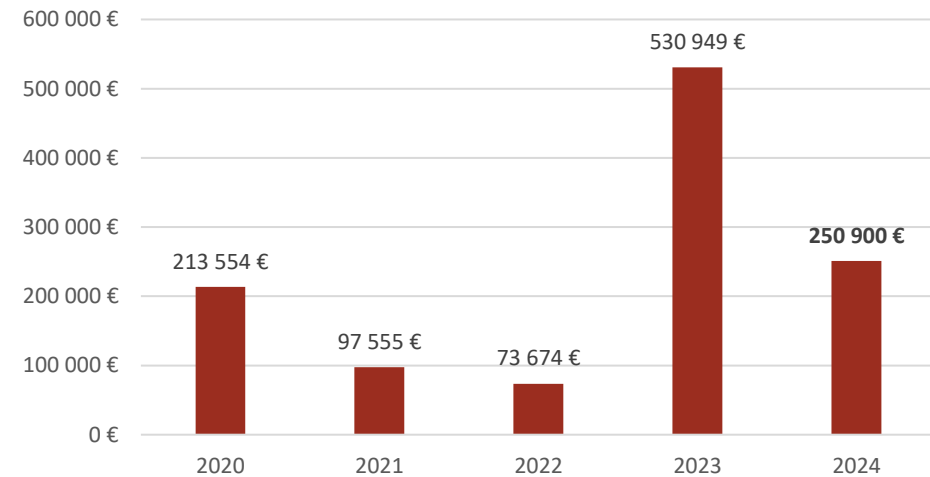
Taxe d'aménagement et FCTVA

TAXE D'AMÉNAGEMENT



Des recettes de taxe d'aménagement toujours peu prévisibles en raison du décalage entre constructions et reversement effectif à la Commune

FCTVA



Un « entre-deux » pour les recettes de FCTVA (correspondant aux dépenses 2022, entre fin de chantier de l'école maternelle et démarrage de l'école élémentaire)

Tableau de synthèse 2024

Section de fonctionnement

	DÉPENSES	RECETTES
Exercice 2024	3 337 849,81 €	3 704 732,03 €
Résultat de l'exercice 2024	+ 366 882,22 €	
Excédent des exercices antérieurs		532 166,28 €
Résultat de clôture 2024 (excédent final)	+ 899 048,50 €	

Tableau de synthèse 2024

Section d'investissement

	DÉPENSES	RECETTES
Exercice 2024	2 545 432,70 €	1 610 735,91 €
Résultat de l'exercice 2024	- 934 696,79 €	
Excédent des exercices antérieurs		1 163 589,02 €
Résultat de clôture 2024	+ 228 892,23 €	
Restes à réaliser	930 925 €	471 529 €
Déficit final	- 230 503,77 €	

L'excédent final de fonctionnement (899 048,50 €) est destiné prioritairement à couvrir les besoins de financement de la section d'investissement.

Budget principal « Ville »

Affectation du résultat 2024

Le résultat de l'exercice 2024 fait l'objet d'une affectation au budget 2025.

Report en investissement (001)	228 892,23 € (résultat de clôture 2024 de la section d'investissement → recette d'investissement)
Affectation obligatoire à la section d'investissement (1068)	230 503,77 € (déficit final de la section d'investissement couvert par l'excédent final de la section de fonctionnement → recette d'investissement)
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (002)	668 544,73 € (excédent final de fonctionnement – affectation obligatoire à la section d'investissement → recette de fonctionnement)

Budget annexe

« Gîte Castel de Valrose »

Présentation du compte administratif 2024

Section de fonctionnement

Dépenses

DÉPENSES			
CHAPITRE	OBJET	BP-DM 2024	CA 2024
	TOTAL	281 052,11 €	118 633,20 €
011	Charges à caractère général	90 000 €	58 515,27 €
012	Charges de personnel	0 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante	29 000 €	28 888,18 €
66	Charges financières	1 500 €	1 246,09 €
67	Charges exceptionnelles	552,11 €	0 €
	Dépenses réelles	121 052,11 €	88 649,54 €
042	Opérations d'ordre entre sections	30 000 €	29 983,66 €
023	Virement à la section d'investis.	130 000 €	

Des dépenses réelles
 inférieures de
 6 700 € au CA 2023*

*En 2023, le CA incluait les dépenses relatives au site des Mûriers, transférées sur le budget principal en 2024.
 Les comparaisons sont établies après neutralisation des dépenses 2023 relatives au site des Mûriers.

Section de fonctionnement

Recettes

RECETTES			
CHAPITRE	OBJET	BP-DM 2024	CA 2024
	TOTAL	281 052,11 €	200 688,62 €
013	Atténuations de charges	0 €	0 €
70	Produits des services	70 000 €	68 062,76 €
73	Impôts et taxes	0 €	0 €
74	Dotations - Participations	130 000 €	130 000 €
75	Autres produits de gestion courante	0 €	42,59 €
77	Produits exceptionnels	0 €	0 €
	Recettes réelles	200 000 €	198 105,35 €
042	Opérations d'ordre entre sections	3 000 €	2 583,27 €
002	Résultat reporté	78 052,11 €	

Une subvention du budget principal exceptionnellement fixée à 130 000 €, pour couvrir le remboursement d'une avance de 90 000 € consentie en 2014

Un recul de 9 400 € des recettes de locations par rapport à 2023 (année de forte fréquentation)

Gîte Castel de Valrose

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est calculé sans la subvention du budget principal.

DÉPENSES	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
Charges à caractère général	90 000 €	58 515 €
Rente	29 000 €	28 754 €
Intérêts financiers	1 500 €	1 246 €
Autres	550 €	135 €
TOTAL	121 050 €	88 650 €
RECETTES	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
Produits des services	70 000 €	68 063 €
Autres	0 €	42 €
TOTAL	70 000 €	68 105 €
RÉSULTAT 2024	- 51 050 €	- 20 545 €

PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES

Eau	1 320 €
Electricité	4 300 €
Gaz	11 000 €
Conciergerie	9 700 €
Blanchisserie	4 750 €
Entretien de la piscine	3 800 €
Entretien des espaces verts	2 150 €
Nettoyage des locaux	7 500 €
Commercialisation (Gîtes de France)	9 050 €
Entretien, réparation, maintenance	2 150 €
Assurance	450 €
Taxes foncières	1 500 €

Gîte Castel de Valrose

Résultat d'exploitation

CARACTÉRISTIQUES DES DÉPENSES

- Des prestations externalisées, à hauteur de 37 000 €.
- Un recul des charges à caractère général (- 7 700 €), en lien avec une baisse des locations.
- Une rente annuelle > 28 000 €.

TAUX D'OCCUPATION

133 nuits louées, soit un taux d'occupation de **43%** (contre respectivement 172 et 56% en 2023).

RÉSULTAT 2024
- 20 543 €

**UN RÉSULTAT SUPÉRIEUR
AUX PRÉVISIONS DU BP (- 51 050 €)**

- Des charges à caractère général maîtrisées (- 31 500 €).
- Des recettes en léger retrait par rapport au niveau attendu (- 1 900 €).

**UN RÉSULTAT LÉGÈREMENT
INFÉRIEUR À 2023 (- 17 550 €)**

- La **perte de recettes** (- 9 400 €) n'est pas compensée par le recul des charges à caractère général (- 7 700 €).
- La **rente** a fait l'objet d'une **augmentation** (+ 1 100 €).

Section d'investissement

Dépenses

N° de chapitre ou d'opération		Prévisionnel (BP - RAR 2023 - DM)	Réalisé 2024	RAR 2024
	TOTAL DEPENSES	187 130 €	125 422,04 €	50 589 €
16	Remboursement d'emprunt	10 000 €	9 734,73 €	
16	Remboursement de l'avance du budget principal	90 000 €	89 989,43 €	
19	Travaux Castel de Valrose	84 130 €	23 114,61 €	50 589 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 000 €	2 583,27 €	

DEPENSES EN RESTES A REALISER

- **Remplacement des menuiseries – 1^{ère} tranche.**
- **Mise en place d'un garde-corps.**
- **Réfection d'un bandeau en toiture.**
- **Renouvellement des tables d'extérieur.**

DEPENSES D'EQUIPEMENT REALISEES

- **Achèvement des travaux de connexion des chaudières au système de gestion centralisée à distance.**
- **Renouvellement de matériels et équipements.**

Section d'investissement

Recettes

N° de chapitre		Prévisionnel (BP - RAR 2023 - DM)	Réalisé 2024	RAR 2024
	TOTAL RECETTES	187 130 €	47 721,94 €	5 370 €
1068	Excédent de fonctionnement (couverture d'autofinancement)	4 183,71€	4 183,71 €	
13	Subventions d'investissement	12 500 €	7 554,57 €	5 370 €
040	Opérations d'ordre entre sections	30 000 €	29 983,66 €	
021	Virement de la section de fonctionnement	130 000 €		
001	Résultat reporté	10 446,29 €		

SUBVENTIONS PERÇUES

Le **Département** et l'**Etat** (DSIL) ont versé une subvention à la Commune pour les **travaux de connexion des chaudières**, d'un montant respectif de **2 424 €** et de **5 130 €**.

SUBVENTION EN RESTES A REALISER

L'**Etat** (DETR) a attribué à la Commune une subvention pour le **remplacement des menuiseries**.

Tableau de synthèse 2024

Section de fonctionnement

	DÉPENSES	RECETTES
Exercice 2024	118 633,20 €	200 688,62 €
Résultat de l'exercice 2024	+ 82 055,42 €	
Excédent des exercices antérieurs		78 052,11 €
Résultat de clôture 2024 (excédent final)	+ 160 107,53 €	

L'excédent final de fonctionnement (160 107,53 €) est destiné prioritairement à couvrir les besoins de financement de la section d'investissement.

Tableau de synthèse 2024

Section d'investissement

	DÉPENSES	RECETTES
Exercice 2024	125 422,04 €	41 721,94 €
Résultat de l'exercice 2024	- 83 700,10 €	
Excédent des exercices antérieurs		10 446,29 €
Résultat de clôture 2024	- 73 253,81 €	
Restes à réaliser	50 589 €	5 370 €
Déficit final	- 118 472,81 €	

L'excédent final de fonctionnement (160 109,15 €) est destiné prioritairement à couvrir les besoins de financement de la section d'investissement.

Affectation du résultat 2024

Le résultat de l'exercice 2024 fait l'objet d'une affectation au budget 2025.

Report en investissement (001)	- 73 253,81 € (résultat de clôture 2024 de la section d'investissement → dépense d'investissement)
Affectation obligatoire à la section d'investissement (1068)	118 472,81 € (déficit final de la section d'investissement couvert par l'excédent final de la section de fonctionnement → recette d'investissement)
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (002)	41 634,72 € (excédent final de fonctionnement – affectation obligatoire à la section d'investissement → recette de fonctionnement)